

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 février 2018

Délibération n°2018-13 portant actualisation des capacités d'accueil et du calendrier d'inscription des masters à l'ENS

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'Ecole normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve l'actualisation des capacités d'accueil et du calendrier d'inscription des masters à l'ENS pour la rentrée 2018 tels que présentés ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :

Présents : 15	Pour : 23 voix
Procurations : 8	Contre : -
Votants : 23	Abstention(s) : -

Délibération adoptée

Fait à Paris, le 28 février 2018

Le Président du Conseil d'administration



François HARTOG

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Directeur de l'ENS et/ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Paris.

Mise en ligne le : 28 février 2018



Conseil d'administration du 28 février 2018

Actualisation du portail internet trouvermonmaster.gouv.fr

LOI n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat :

" Art. L. 612-6 [...] Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. [...]"

Avec la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, deux principes d'organisation du cursus conduisant au diplôme national de master sont affirmés :

- le cursus conduisant au diplôme national de master est un cursus de 4 semestres (donc sans sélection intermédiaire) qui doit pouvoir reposer sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus ;
- tout titulaire du diplôme national de licence (DNL) qui le souhaite doit se voir proposer une poursuite d'étude dans un cursus conduisant à un diplôme du second cycle.

Portail internet trouvermonmaster.gouv.fr :

trouvermonmaster.gouv.fr est un portail national qui recense l'intégralité des diplômes nationaux de master (DNM) proposés par les établissements d'enseignement supérieur français.

Les établissements sont chargés de remonter au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) toutes les informations affichées sur ce portail, ouvert au public depuis le 1^{er} février 2017.

Le portail national trouvermonmaster.gouv.fr doit permettre :

- de donner une information claire, précise et complète sur l'ensemble des diplômes nationaux de master délivrés par les établissements d'enseignement supérieur français ;
- en cas de difficulté pour un étudiant titulaire du diplôme national de Licence, d'engager, à l'issue des campagnes de recrutement, les démarches auprès des services rectoraux pour une proposition d'inscription au sein d'un master.

Sur trouvermonmaster.gouv.fr, l'étudiant peut :

- faire des recherches, affinées par critères, et consulter tous les masters en ayant accès à des informations précises comme les lieux de formation, les calendriers de candidature...
- choisir d'effectuer des recherches par domaine disciplinaire, par établissement, par lieu de formation et combiner les critères pour plus de pertinence par rapport au projet de poursuite d'études,
- avoir un accès direct à l'ensemble des informations relatives à la formation sur le site de l'établissement qui délivre une formation et les modalités de recrutement (examen d'un dossier ou concours),
- engager en ligne toutes les démarches garantissant une poursuite d'études au sein d'un diplôme national de master, si l'étudiant n'est admis dans aucun des masters de son choix.

Actualisation du portail internet pour 2018 :

Le tableau ci-joint propose les diplômes nationaux de masters (DNM) qui seront présentés sur trouvermonmaster.gouv.fr pour l'offre de formation de l'ENS en 2018.

Offre de formation DNM ENS sur le portail TrouverMonMaster

Mentions	Spécialités	2017				Nbre d'inscription administrative ENS en M1 2017-2018	2018			
		Date d'ouverture de campagne	Date de fermeture de campagne	Capacité d'accueil par mention	Capacité d'accueil par spécialité		Date d'ouverture de campagne	Date de fermeture de campagne	Capacité d'accueil par mention	Capacité d'accueil par spécialité
Informatique	Recherche en informatique	15-févr	15-juin	14	14	23	15-févr	30-juin	15	15
Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales		15-mai	15-juin	10	10	9	15-mai	31-août	10	10
Géographie	Géopolitique	09-mai	09-juin	3	3	0	09-mai	09-juin	3	3
Sciences cognitives		15-févr	21-juin	13	13	13	15-mars	08-juin	13	13
Physique	Physique fondamentale - ICFP (International centre for fundamental Physics)	01-févr	01-mai	15	15	11	01-févr	01-mai	15	15
Analyse et politique économique		15-janv	27-févr	9	9	7	01-janv	04-mars	9	9
Mondes anciens		01-juin	10-sept	8	8	13	06-avr	17-sept	8	8
Humanités		01-juin	31-août	12	12	9	15-mai	31-août	9	9
Lettres	De la Renaissance aux Lumières	01-juin	31-août	8	4	2	01-juin	07-sept	11	7
	Théorie de la littérature				4					9
Économie quantitative	Politiques publiques et développement	01-janv	30-juin	5	5	8	01-janv	04-mars	5	5
Sociologie	Sociologie et statistiques	19-mai	22-sept	12	12	0	15-mai	14-sept	12	12

A noter que le portail TrouverMonMaster n'indique pas les différents parcours d'une même mention de Master mais indique, le cas échéant, les différentes spécialités.